

**COMPTE-RENDU DE**  
**L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 OCTOBRE 2025**

M. Guy TELL, Président d'IS-LOISIRS-NATURE, remercie les personnalités officielles présentes :

- M. Charles BARRIERE, Conseiller Départemental
- M. Thierry DARPHIN, Maire d'Is-sur-Tille

Il remercie également M. Patrick HUERTAS, Président du DUC Athlétisme d'Is-sur-Tille, Mme Evelyne NOIROT, commissaire aux comptes, ainsi que les adhérents présents et souhaite la bienvenue à ceux pour qui cette AG est une première.

138 adhérents de l'association étant présents ou représentés, le quorum est atteint et la séance est déclarée ouverte à 16 h 40.

**A.G.E. Assemblée Générale Extraordinaire**

*Approbation des nouveaux statuts*

Les statuts de l'association datant de 2012 ont été remis à jour par le conseil d'administration, envoyés à tous les adhérents avec la convocation à l'A.G. et sont aujourd'hui soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale par vote à main levée comme le prévoient les textes officiels. Les principales modifications apportées concernent

- la validité des délibérations : nécessité d'avoir 30 % des adhérents présents ou représentés (et non plus 50%) pour qu'une assemblée puisse se tenir
- le nombre de membres du conseil d'administration : 9 minimum – 12 maximum, élus pour 3 ans et renouvelables par tiers chaque année.
- Ajout d'une clause de mise en sommeil. Il s'agit de dispositions permettant, en cas de difficultés passagères de fonctionnement, d'éviter la dissolution.
- Ajout d'une clause de dissolution.

Les nouveaux statuts sont approuvés à l'unanimité.

Le Président déclare l'A.G.E. clôturée et l'A.G.O. ouverte à 16 h 43.

**A.G.O. Assemblée Générale Ordinaire**

Le Président demande un instant de silence en hommage à l'un de nos adhérents de la rando-santé, Monsieur Michel Gasnier décédé en septembre 2025.

• **RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT, GUY TELL**

Les bilans de l'année écoulée vont être présentés par les vices-présidentes marche et gymnastique, par René Perrat pour la rando-santé et le balisage et par le trésorier, Michel Thozet.

Pour l'exercice 2024-2025, notre association a totalisé environ 200 jours d'activité auxquels s'ajoutent les activités de balisage et l'accompagnement des sorties des « Eaux vives ».

Nos adhérents étaient 211 cette année, 86 d'Is-sur-Tille, les autres venant des villages environnants. Nous avons eu le plaisir d'en accueillir 22 nouveaux.

Les animateurs sont au nombre de 18, dont 1 seule femme. Le Président rappelle que le club est toujours à la recherche de volontaires pour cette mission, que les accompagnateurs actuels les guideront dans un premier temps et qu'ils pourront, s'ils le souhaitent, suivre une courte formation

dispensée par le CDRP et financée par le club uniquement pour les animateurs et futurs animateurs.

Notre association ne peut pas fonctionner sans eux.

Le Conseil d'Administration est composé de 12 membres. L'un d'eux ne se représente pas, Madame Françoise Père, à qui que le Président exprime sa reconnaissance pour son dévouement à l'association. Une nouvelle candidate se présente, Madame Marie-Dominique Marchand.

Is-Loisirs-Nature ce sont des marches et de la gymnastique, mais c'est aussi un voyage proposé chaque année -en Bretagne cette fois-ci- par le Comité Voyages composé de Marie-Laure GALET, Marie-Hélène ESMIEUX et Maryse RONDOT. Le Président les remercie pour tout le temps qu'elles passent, tout au long de l'année, à organiser, à la perfection, notre transport et notre séjour.

Is-Loisirs-Nature organise encore « la journée de l'association », traditionnellement en juin, cette année à Arc-et-Senans, et apporte son aide à diverses manifestations :

- Le Forum des Associations le premier week-end de septembre organisé par la commune,
- Le Bike-and-Run organisé par la COVATI avec, cette année, 17 volontaires pour assurer la sécurité sur le parcours de la course,
- Le Trail des 3 rivières où nous assistons cette fois le DUC Athlétisme de la même manière (une trentaine de volontaires).

Comme chaque année, nous avons contribué à la collecte de fonds du Téléthon en organisant une marche de nuit le vendredi soir, avec repas partagé tiré du sac et 2 marches le samedi après midi. Recette : 930 €.

En terme de formation, la vice-présidente marche, Madame Marie-Pierre Lapaiche, organise une journée PSC1 (Prévention et Secours Civique niveau 1) le 15 janvier pour les animateurs, financée par l'association, et ouverte aux autres adhérents moyennant 60 € et en fonction des places disponibles.

En conclusion, le Président répète que conduire ce club est pour lui un honneur et un bonheur.

#### ***Approbation du nouveau règlement intérieur***

De même que pour les statuts, le règlement intérieur de l'association a été mis à jour par le conseil d'administration qui l'a ensuite envoyé à tous les adhérents et le soumet aujourd'hui à l'approbation de l'assemblée générale par vote à main levée. Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

Le rapport moral du Président est soumis au vote à main levée et adopté à l'unanimité.

#### **RAPPORT D'ACTIVITÉ MARCHE – MARIE-PIERRE LAPAICHE**

**En 2024/2025**, Le club a enregistré 189 licences de la Fédération Française de Randonnée Pédestre dont 157 pour les marches du mardi et 32 pour la rando santé du mercredi. La tranche d'âge des 60-89 ans est la plus importante, regroupant 161 personnes (rando-santé comprise).

Chaque mardi, une centaine de marcheurs en moyenne, chiffre variant de 20 à plus de 100 en fonction de la météo et des disponibilités de chacun, se partage en 4 groupes :balade -5 à 7 km-, marche 1 ou petite marche -7 à 9 km-, marche 2 ou grande marche -9 à 11 km, rando -11 à 14 km-, les dénivelés étant adaptés à chaque niveau.

Les départs se sont faits dans 35 villages, dont 7 à Is-sur-Tille, à 14 h. Nous allons jusqu'à Messigny, Salives, Sacquenay et Vernois depuis cette année en covoiturage avec regroupement sur le parking du quillier à Is-sur-Tille à 13 h 30 ou par entente préalable entre voisins ou par village, par quartier. Fin des marches vers 17 h.



### **Marches des mardis**

Le planning des mardis établi pour la période septembre à juin par la vice-présidente marche, Mme Marie-Pierre Lapaiche, et M. Alain Auffret, animateur, que Marie-Pierre remercie pour son aide précieuse, a fait ressortir 163 parcours accompagnés par 16 meneurs et entre 6 et 14 marches pour chacun d'eux. La majorité sont des messieurs, une seule dame s'investit dans cette mission. Pourtant la part féminine des adhérents est largement représentée. La préparation du planning tient compte des disponibilités et des préférences de chaque animateur pour que leur investissement reste un plaisir et non une corvée.

En cas de vigilance météo, les marches peuvent être annulées au dernier moment ou avancées au matin par forte chaleur.

La dernière marche de la saison, en juin, se fait toujours à Is-sur-Tille le matin et est suivie d'un apéritif et d'un pique-nique.

### **Période estivale juillet - août**

Un autre planning est établi pour l'été, pendant lequel les marches ont lieu le matin de 8 h 30 à 11 h 30 environ en 1 seul groupe encadré par 2 guides sur 10 km maxi.

En juillet/août 2025, 8 marches ont été effectuées avec une trentaine de participants. Une marche a été annulée en juillet pour cause de canicule.

### **Sorties à la journée et journée de l'association**

Un 3<sup>e</sup> planning est mis en place qui couvre l'année en cours, en général de mars à octobre, proposant des sorties à la journée, avec pique-nique sans limitation de participants, ou restaurant selon la saison, à l'initiative des animateurs. Un grand merci car ce sont toujours des journées très appréciées, avec souvent un intérêt géographique, historique. En général le nombre des marcheurs est entre 20 et 40. Nous sommes allés randonner à Vaux-sous-Aubigny, ouverture de la saison avec la cueillette traditionnelle des jonquilles, à Barbirey-sur-Ouche, Nuits-saint-Georges, Abbaye de Fontenay, Francheville, Paris-l'Hôpital en Saône-et-Loire. Les journées rando resto étaient au nombre de deux cette année, Baulme-la-Roche et Breuges. Pour cette organisation le nombre est limité par la capacité d'accueil du restaurant.

### **Téléthon**

Pour le téléthon 2024, Is Loisirs Nature a organisé une marche de nuit ouverte à tous le vendredi 30 novembre, sous un ciel sans nuage et avec un parcours favorable à l'observation des constellations. 42 personnes ont participé. La soirée s'est terminée par un repas partagé salle Charbonnel. Le samedi après-midi 2 marches ont été organisées une de 5 km et une de 8 km aussi ouvertes à tous, au départ de l'esplanade aux Capucins. Il y a eu environ 80 participants. Une boisson chaude a été offerte par IS loisirs nature.

### **Réunions d'animateurs et formation**

Le 3 février 2024 une réunion s'est tenue avec les 16 animateurs de randonnée pour faire le point, prévoir les différentes sorties à la journée. Tous étaient présents. Puis nous avons accueilli avec joie Robert GAUCHE et Jean-Yves GALET. Cela ne suffit pas, d'autres animateurs ou animatrices seront les bienvenus. La vice-présidente marche les remercie tous pour leur implication et la solidarité dont ils font preuve. Quand l'un d'eux est indisponible suite à un imprévu, les autres se mobilisent pour assurer les rando. Marie-Pierre Lapaiche rappelle aux adhérents qui souhaiteraient les rejoindre qu'ils seront présents pour les accompagner. Is loisirs nature finance la formation qui délivre le CARP (Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité).

En janvier 2025, le 15, une journée pour se mettre à niveau ou obtenir le PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) est programmée. Tous les animateurs sont invités ainsi que des personnes qui s'engageront à être animateurs. Il semble en effet indispensable de connaître les gestes pour porter secours lors d'une marche. C'est un plus pour la sécurité de tous.



Cette année deux animateurs sont inscrits pour obtenir le CARP.

IS LOISIRS NATURE compte 2 animateurs certifiés pour la rando santé, il est important que nous gardions ce label.

**Consignes à respecter pour que nos marches soient des moments agréables :**

- Les marcheurs doivent suivre l'animateur et non pas le précéder, sauf avec son accord, respecter ses consignes surtout en agglomération et sur route.
- Au départ de la rando bien choisir son niveau de marche en fonction de son état physique du jour, pour ne pas se trouver en difficulté.
- Lors d'un arrêt, si on s'éloigne du groupe, laisser son sac ou ses bâtons sur le chemin bien en évidence. L'animateur saura ainsi si le groupe est prêt à repartir.
- En cas de difficulté quelconque à suivre le groupe, le signaler de suite à l'animateur qui adaptera le rythme de la marche.
- Si un marcheur quitte le groupe, quelle que soit la raison, il est impératif de le signaler, pour éviter des recherches
- L'animateur a sur lui une trousse de premiers secours
- Il est important d'avoir sur soi sa licence, ses papiers d'identité, cartes vitale et mutuelle, une fiche de renseignements médicaux, voire ordonnance.

**• RAPPORT RANDO SANTÉ ET BALISAGE – RENÉ PERRAT**

La **rando santé** a 10 ans d'existence. L'année 2024-2025 a compté de nombreux inscrits (32) mais 5 d'entre eux ne sont jamais venus et 5 autres viennent épisodiquement.

De nombreux problèmes de santé survenus en cours d'année ont empêché la pratique de la rando santé. Et comme l'a rappelé le Président, un de nos membres est décédé en septembre.

50 sorties ont été programmées (Noël et le Jour de l'An tombaient des mercredis), 9 annulées pour alerte orange ou pluie. 41 marches ont eu lieu sur le territoire de la Covati dans des communes dont la géographie est compatible avec les critères rando-santé. La moyenne de participation s'établit à 11 marcheurs.

René Perrat remercie Glen Lynch et Michel Colombain qui accompagnent le groupe chaque mercredi permettant une meilleure sécurité.

Il rappelle une nouvelle fois que les 2 animateurs diplômés, Serge Deloget et lui-même, avancent en âge et ne sont pas à l'abri de problèmes de santé qui les empêcheraient de conduire les marches rando santé. Il devient urgent que des volontaires se forment pour assurer la pérennité de la section et conserver le label.

Par ailleurs, une fois par mois, une sortie type rando-santé est réalisée avec des personnes porteuses de handicap, pensionnaires de l'établissement « Les Eaux Vives », suite à une convention établie entre les deux entités.

Concernant le **balisage des sentiers**, par convention avec la Covati, une équipe de 7 baliseurs de l'association prend en charge les 100 km du territoire. De plus, René Perrat est aussi responsable

du secteur Tille Venelle pour le CDRP qui gère 4 communautés de communes. Notre équipe intervient également sur 2 communautés de communes qui n'ont pas de baliseurs.

René Perrat remercie les baliseurs qui l'accompagnent, et cette année particulièrement Claude Marcos qui a réalisé un gros travail sur la création du GRP tour du parc des forêts et un sentier sur Avot .

Plus généralement, il remercie les bonnes volontés car le fonctionnement du club repose sur des acteurs pour emmener et guider les marcheurs.

#### • RAPPORT D'ACTIVITÉ GYMNASTIQUE – MARYSE RONDOT

La section Gymnastique, au nombre de 46 adhérents, propose 2 cours par semaine dispensés par une éducatrice diplômée d'État, Karine Pocas, à la Maison des Associations

- le lundi de 15 h à 16 h, axé sur la coordination, le renforcement musculaire, les abdos, l'équilibre
- le vendredi de 10 h à 11 h axé sur l'adresse, la mémoire, la concentration, les capacités cardio-respiratoires, en musique et dans une ambiance conviviale et détendue.

Les tarifs sont toujours de 132,15 € à l'année, en 2 versements : 72,15 € à l'inscription (incluant l'adhésion au club de 12,15 €) et 60 € encaissés le 15 janvier 2026.

Le calendrier est consultable sur le site du club et également affiché à l'extérieur de la Maison des Associations.

La vice-présidente gymnastique rappelle que ces exercices aident à maintenir la vitalité quotidienne et retardent les effets du vieillissement.

#### • RAPPORT FINANCIER PAR LE TRÉSORIER, MICHEL THOZET

Les comptes ont été arrêtés cette année au 30 août 2025. Ce sera désormais le cas chaque année. Cela paraît plus logique puisque la saison est ouverte début septembre et les cotisations payées à partir de septembre.

Les fonds propres se chiffrent à 15 117,04 € contre 11 000 € environ l'année dernière.

Voir tableau joint à ce compte-rendu.

La cotisation demandée aux adhérents pour le club (hors licence de la Fédération) est actuellement de 12,15 €. Elle est restée la même pendant ces 3 dernières années. Le conseil d'administration souhaite la passer à 14 € et soumet cette proposition au vote à main levée.

L'augmentation est adoptée à la majorité (unanimité moins 1 voix). Pour : 137 voix – Contre : 1 voix .

La **commissaire aux comptes**, Evelyne Noirot, rappelle le changement de date de clôture des comptes.

La conséquence immédiate de cette modification est un déficit transitoire de 4710,58 €, sans impact sur la santé financière des l'association qui reste convenable avec un solde de 15 117,04 €, conforme aux relevés du compte courant et du livret d'épargne. Elle n'oppose aucune objection à ce bilan et en demande l'approbation.

Les rapports sont approuvés à l'unanimité.

Le Président remercie le conseil d'administration.

## QUESTIONS ET INTERVENTIONS DIVERSES

**M. Charles BARRIÈRE**, Conseiller Départemental, remercie les bénévoles de l'association et rappelle aux adhérents la chance qu'ils ont de pouvoir bénéficier d'un tel investissement de leur part.

**M. Thierry DARPHIN**, Maire d'Is-sur-Tille, informe que des perturbations sont à prévoir sur les chemins suite à des travaux programmés sur une passerelle.

**M. Patrick HUERTAS**, Président du DUC Athlétisme, remercie l'association pour son aide constante à l'occasion du trail des 3 rivières.

**M. Michel COLOMBAIN**, membre de l'association, rappelle la nécessité de covoiturer, certains villages ne disposant pas de moyens de stationnement suffisants, comme Vernot où la situation est critique et pour lesquels une décision est à prendre.

**M. Jean REBIFFE**, membre honoraire, ancien président, et adhérent du club, félicite l'association pour son dynamisme et sa longévité, pour le maintien de l'activité du club depuis toutes ces années. Il souligne le rôle de son épouse Colette dans cette aventure, la création du club, dont le nom doit son origine à Monsieur François SQUIBAN à qui il rend hommage.

Il remarque la bonne gestion du budget.

### • ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présentation des 12 candidats par le Président.

Une boîte circule parmi les adhérents présents pour le vote

Demande de 4 volontaires hors bureau pour le dépouillement.

### Résultat des Élections :

Les bulletins de vote sont ramassés et transmis aux 4 scrutateurs volontaires

Nombre de candidats 12 – Nombre de votants 138 – bulletins exprimés : 138

Tous les candidats sont élus.

Sont élus au Conseil d'Administration :

AUFFRET Alain – BULLE Edwige – CORNETET Catherine –

GALET Marie-Laure - LAPAICHE Marie-Pierre – LHOMME Muriel – LYNCH Glen –

MARCHAND Marie-Dominique - PRIVAT Martine – RONDOT Maryse – TELL Guy – THOZET Michel.

Fin de la séance à 17 h 45

Les membres du C.A. se réuniront le 3 NOVEMBRE à 17 h pour élire le bureau.

Fait à Is-sur-Tille le 20 octobre 2025

Le Président  
Guy TELL

